



**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE
OUVRIÈRE
D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00
udfo37@force-ouvriere.fr
<http://37.force-ouvriere.org>

Dimanche 1er mai 2022

Journée internationale des travailleurs : Pain, Paix, Liberté

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle puis des élections législatives, la mobilisation des salariés sera nécessaire pour défendre nos droits et faire aboutir nos légitimes revendications.

La situation économique et sociale est en effet marquée par l'aggravation des inégalités, de la précarité et par la crise écologique qui s'accélère dangereusement. Les questions des salaires, des services publics, de protection sociale et de transition écologique devraient être au cœur des débats et amener des réponses concrètes.

Pour la paix et la solidarité internationale. Fidèle à sa tradition internationaliste, le mouvement syndical placera aussi ce 1er mai sous le signe de sa solidarité avec le peuple ukrainien, et tous les peuples victimes des guerres. Les réfugiés, d'où qu'ils viennent doivent être accueillis dignement et sans discrimination, les citoyens russes et biélorusses qui expriment leur opposition à la guerre doivent être soutenus. L'UD FO 37 condamne l'agression de la Russie et milite pour la paix. Celle-ci passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et par le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples et du droit international.

Oui, l'exigence de paix est aussi une revendication syndicale dans le contexte terrible des guerres notamment en Ukraine. **Maudite soit la guerre ! toutes les guerres !**

C'est pourquoi l'Union Départementale FO d'Indre et Loire appelle ses syndicats et ses adhérents à préparer un 1er mai revendicatif et à se mobiliser pour les salaires, les pensions, la protection sociale, les emplois, les services publics, la paix et la Liberté.

Pour une autre répartition des richesses au profit des salariés. Avec un taux d'inflation qui s'emballe, la situation faite aux agents du public comme aux salariés, aux retraités, aux privés d'emploi comme aux étudiants n'est plus tolérable tandis que les milliardaires en France ont accumulé 236 milliards supplémentaires lors de la pandémie. Dans le public comme dans le privé, le travail des salariés doit être reconnu à la hauteur de sa valeur, des richesses qu'il crée, et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Les étudiants doivent pouvoir faire leurs études sereinement sans subir la précarité. Les pensions de retraites doivent être également revalorisées. Le 1er mai, exigeons des mesures fortes et générales d'augmentation des salaires et des pensions, des bourses étudiante, des minima sociaux !

Pour la défense du Service Public. Alors que les services publics contribuent à répondre aux besoins de la population et à réduire les inégalités, il est aujourd'hui plus que temps de reconnaître la valeur et l'engagement de leurs agents en améliorant leurs conditions de travail et en revalorisant immédiatement le point d'indice. L'urgence est en effet à la défense et à la consolidation des statuts, à l'embauche massive et à la juste rémunération de tous les fonctionnaires. Oui, Il est nécessaire d'abroger la loi de transformation de la Fonction Publique.

Pour défendre et conforter notre modèle social. Les organisations syndicales continuent d'exiger la suppression de la réforme de l'assurance chômage, comme elles s'opposeront à tout projet visant à

reporter l'âge légal de départ en retraite et de remise en cause des 42 régimes de retraite existants. La préservation de notre modèle social et de son financement passe par la lutte contre le chômage, par les augmentations de salaires, par la lutte contre l'évasion fiscale ou encore par la fin des exonérations de cotisations sociales. Aucune aide sociale ou fiscale aux entreprises sans contrepartie pour l'emploi et les salaires !

Pour la défense de nos conditions de travail : Ce 1er mai doit être l'occasion d'exprimer la nécessité de mesures fortes et immédiates pour éviter les conséquences dramatiques du dérèglement climatique pour les écosystèmes mais aussi pour les travailleurs exposés à de plus en plus de risques professionnels. Cela commence par le respect des normes (sanitaires, de sécurité, sociales, environnementales) ,des règlements et par le rétablissement des CHS-CT dans le public et le privé.

En ce 1er mai 2022, **L'UD FORCE OUVRIERE 37 réaffirme son attachement à la République, une et indivisible**, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat. FORCE OUVRIERE sera sans faiblesse, sans concession sur ses principes fondamentaux : le refus de toute discrimination, du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du réfugié, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social.

Pour la défense des libertés individuelles et collectives : FORCE OUVRIERE réaffirme également son refus de vivre sous un régime d'urgence permanent et appelle au rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales ainsi qu'à la réintégration de tous les salariés suspendus du fait du passe sanitaire. **FORCE OUVRIERE ne s'engagera dans aucune politique d'accompagnement, ou d'association capital/travail de type corporatiste !**

L'UD FO 37 appelle les salariés, les jeunes, les retraités ou encore les privés d'emploi à participer à la manifestation le plus massivement possible ce 1^{er} mai, pour exprimer et porter clairement toutes ces revendications :

- **Non à tout recul de l'âge de de départ en retraite (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation) et maintien de tous nos régimes existants ! Pour le droit à la retraite à 60 ans !**
- **Non à la guerre ! Pour la solidarité internationale entre tous les travailleurs et pas un doigt dans une quelconque Union Nationale !**
- **Non aux fermetures de lits, aux suppressions de postes dans les hôpitaux, pour la défense de la Sécurité Sociale et des services publics !**
- **Pour la liberté de négociation , pour le maintien de toutes les conventions collectives, et pour La Défense du statut général de la fonction publique. Abrogation des lois travail !**
- **Pour l'Augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux avec indexation sur les prix !**

R a s s e m b l e m e n t e t m a n i f e s t a t i o n
l e d i m a n c h e 1^{e r} m a i 2 0 2 2 à 1 0 h 3 0
P l a c e d e l a L i b e r t é à T o u r s .

Saint-Avertin, le 20 avril 2022